

Argenteuil, le 19/09/2022

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement en classe de 3<sup>ème</sup>. Dans le cadre du parcours Avenir, il doit impérativement effectuer un stage d'observation en entreprise :

**du 13 au 17 février 2023.**

Ce stage constitue une opportunité pour l'élève de découvrir le monde de l'entreprise et d'affiner ses propres centres d'intérêt. Il est évident que cette démarche conduit l'élève à réfléchir sur son projet d'orientation, ses goûts, ses envies, ses motivations.

Ce stage donnera lieu à un **oral qui aura lieu en mars 2023** et fera l'objet d'une note et d'une appréciation sur le bulletin du troisième trimestre. Une grille d'évaluation, sur laquelle pourra s'appuyer votre enfant afin de préparer son oral, sera communiquée ultérieurement.

Une convention de stage, que vous trouverez en téléchargement sur le site de l'établissement, devra être remise, en **trois exemplaires**, dument **complétée et signée**, au professeur principal de la classe de votre enfant, **au plus tard le 20 janvier 2023**.

Hervé FONTAINE  
Responsable niveau 3<sup>ème</sup>

Cécile MEUNIER  
Chef d'Etablissement